

Modalités et délais d'accès à nos prestations de formation

1

Analyse de la demande et étude de vos besoins (+/- 15 jours)

Après réception de votre demande, la Responsable Administrative et Technique de l'OF contacte la Responsable Pédagogique qui va analyser la faisabilité. Elles fixeront ensuite un rendez-vous téléphonique / en visioconférence pour un échange autour de vos besoins, fixer les objectifs de la prestation et la période souhaitée de formation.

2

Proposition commerciale (+/- 8 jours)

Au vu des éléments cités ci-dessus, le Responsable Commercial et la Responsable Administrative et Technique formalisent la proposition de formation. Celle-ci peut être réajustée à votre demande.

3

Organisation logistique (+/- 8 jours)

Une fois la proposition acceptée, vous nous informez du lieu précis de la formation, du nombre de stagiaires et de leurs qualifications ainsi que du nombre de sessions et de leurs périodes souhaitées. Nous vous proposons ensuite plusieurs dates en fonction de l'agenda des formateurs.

4

Convention de formation (2-3 jours)

Les éléments de formation sont contractualisés dans la convention de formation professionnelle. Le questionnaire des attentes des stagiaires vous est envoyé, pour diffusion auprès des stagiaires.

5

Réalisation de la prestation de formation (selon convention)

Des livrets pédagogiques réalisés sur mesure sont remis aux stagiaires, en complément d'un diaporama de formation, présenté par les formateurs. Une évaluation des stagiaires, avant et en fin de formation a lieu, en général, sous forme de quiz.

6

Évaluation et clôture de la demande (3 semaines)

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction de vos objectifs et de vos demandes. Après analyse des questionnaires de satisfaction, les résultats mis en forme vous sont transmis avec les certificats de réalisation des stagiaires, l'analyse de l'évaluation des stagiaires et la facture afférente à la formation.